



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **5N Plus inc. conclut l'acquisition de MCP Group SA et un financement par capitaux propres de 125 millions de dollars**

- *5N Plus acquiert 100 % de MCP Group SA, premier producteur et distributeur mondial de bismuth et de produits chimiques à base de du bismuth de même qu'un important intervenant sur les marchés d'autres métaux spéciaux*
- *Émission de 13 590 000 actions à 9,20 \$ l'action dans le cadre d'un appel public à l'épargne par voie de prise ferme*

*Le présent communiqué est destiné à être diffusé au Canada seulement et ne doit pas être diffusé sur les fils de presse américains ni distribué aux États-Unis*

**Montréal (Québec) 11 avril 2011** – 5N Plus inc. (TSX : VNP) a conclu aujourd'hui l'acquisition antérieurement annoncée de MCP Group SA et un appel public à l'épargne par voie de prise ferme de 13 590 000 actions ordinaires au prix de 9,20 \$ l'action, pour un produit brut total revenant à 5N Plus de 125 millions de dollars.

*« Nous sommes ravis d'avoir conclu l'acquisition de MCP », a déclaré Jacques L'Écuyer, président et chef de la direction de 5N Plus. « Nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec MCP à l'expansion de l'offre de produits de 5N Plus et de mettre en place une plateforme mondiale de fabrication et de distribution. »*

MCP, dont le siège social se trouve à Tilly en Belgique, est le premier producteur et distributeur mondial de bismuth et de produits chimiques à base de bismuth, détenant une part que MCP estime être à plus de 50 % du marché, et un important intervenant sur les marchés d'autres métaux spéciaux, notamment le gallium, l'indium, le sélénium et le tellure. Les produits de MCP sont utilisés dans une variété de produits principalement liés à des applications industrielles et électroniques. MCP emploie environ 400 personnes dans ses neuf installations de production et 15 bureaux commerciaux situés partout en Europe, en Asie et aux États-Unis.

Dans le cadre de l'acquisition, Frank Fache, co-chef de la direction de MCP, sera nommé au conseil d'administration de 5N Plus, qui sera composé de six administrateurs. Il est prévu que Laurent Raskin, également co-chef de la direction de MCP, joindra les rangs du conseil d'administration de 5N Plus à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. MM. Fache et Raskin seront nommés vice-présidents directeurs de 5N Plus, et relèveront directement de Jacques L'Écuyer, président et chef de la direction de 5N Plus.

À la clôture de l'acquisition, 5N Plus a acquis la totalité des actions émises et en circulation de MCP en contrepartie : (i) d'une somme en espèces de 105 793 548 € (correspondant environ à 142,8 millions de dollars canadiens en date du 25 février 2011, le dernier jour ouvrable précédant la date de la convention d'acquisition intervenue entre 5N Plus et MCP et ses actionnaires); (ii) de billets à ordre émis en faveur des actionnaires

vendeurs de MCP d'un montant global de 46 908 459 € (correspondant environ à 63,3 millions de dollars canadiens en date du 25 février 2011); et (iii) de 11 377 797 actions ordinaires de 5N Plus émises en faveur des actionnaires vendeurs. Le prix d'achat comprend également une « retenue » en espèces de 14 970 785 € (correspondant environ à 20,2 millions de dollars canadiens en date du 25 février 2011).

En fonction du cours de clôture des actions de 5N Plus à la TSX le vendredi 25 février 2011 (8,00 \$) et du taux de change de l'euro par rapport au dollar canadien de 1,3494 à midi, à la même date, la contrepartie totale pour l'acquisition de MCP correspond environ à 235,2 millions d'euros ou 317,3 millions de dollars canadiens. En outre, 5N Plus a également convenu de prendre en charge le passif net de MCP, qui s'établissait à 65,6 millions d'euros en date du 31 décembre 2010, pour la plupart composé de passif à court terme utilisé pour financer les besoins en fonds de roulement de MCP.

Les billets à ordre émis par 5N Plus au montant de 46,9 millions d'euros en faveur des actionnaires vendeurs sont payables sur une période de trois ans suivant la clôture de l'acquisition et la « retenue » en espèces de 14,9 millions d'euros est payable par 5N Plus trois ans suivant la clôture de l'acquisition. Les 11 377 797 actions émises par 5N Plus en faveur des actionnaires vendeurs sont assujetties à des dispositions de blocage sur une période allant jusqu'à 18 mois.

Puisque la clôture de l'acquisition de MCP a eu lieu aujourd'hui, les investisseurs participant à l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme ont reçu des actions ordinaires plutôt que des reçus de souscription. Les 13 590 000 actions ordinaires émises par 5N Plus ont été vendues à un syndicat de preneurs fermes dirigé par Financière Banque Nationale inc. et comprenant Société en commandite GMP Valeurs mobilières, Marchés mondiaux CIBC inc., Valeurs mobilières TD inc., Les Partenaires Versant inc., Valeurs Mobilières Cormark inc., Valeurs Mobilières HSBC (Canada) inc., M. Associés inc. et Stonecap Securities Inc. L'appel public à l'épargne par voie de prise ferme a été effectué au moyen d'un prospectus simplifié déposé auprès des commissions en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada, ainsi qu'aux États-Unis en vertu des dispenses de l'obligation de déposer une déclaration d'inscription applicables. Les opérations sur les actions à la TSX débiteront aujourd'hui.

Le produit net tiré de l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme a été affecté par 5N Plus au financement d'une partie de la tranche en espèces du prix d'achat de MCP. 5N Plus a acquitté le solde de la tranche en espèces du prix d'achat par prélèvement sur l'encaisse.

Par suite de la clôture de l'acquisition de MCP et de l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme, 70 864 207 actions ordinaires de 5N Plus sont émises et en circulation.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat, visant des titres. Les titres dont il est question dans le présent communiqué de presse n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la loi *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée, et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis, sauf en vertu d'une dispense de l'obligation d'inscription de la loi *Securities Act of 1933* des États-Unis ou dans la cadre d'une opération qui n'y est pas assujettie.

#### **À propos de 5N Plus inc.**

5N Plus est un producteur chef de file de métaux spéciaux et de produits chimiques. La société, entièrement intégrée, possède des installations de recyclage en boucle fermée. Son siège social se trouve à Montréal (Québec, Canada), et elle compte des installations de production et des bureaux de représentation dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. À partir de diverses technologies brevetées et éprouvées, 5N Plus fabrique des produits qui sont utilisés dans plusieurs applications pharmaceutiques, électroniques et industrielles. Parmi les principaux produits, mentionnons entre autres les métaux purifiés comme le bismuth, le gallium, le germanium, l'indium, le sélénium et le tellure, les produits chimiques inorganiques basés sur ces types de métaux et les substrats de composés semi-conducteurs. Un grand nombre de ces produits sont des précurseurs critiques et des éléments indispensables sur certains marchés tels ceux des modules solaires, des diodes électroluminescentes et des matériaux écologiques.

**Mise en garde relative aux énoncés prospectifs**

Certains énoncés figurant dans ce communiqué de presse peuvent être de nature prospective. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les meilleures estimations dont dispose 5N Plus à ce jour et comportent un certain nombre de risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le rendement ou les réalisations de 5N Plus diffèrent de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs, exprimés ou escomptés dans les énoncés prospectifs. Une description des risques touchant l'entreprise et les activités de 5N Plus est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion aux pages 28 à 30 du rapport annuel 2010 de 5N Plus, et à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » du prospectus simplifié de 5N Plus daté du 1<sup>er</sup> avril 2011, lesquels peuvent être consultés sur le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective se produiront, ou s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N Plus pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit le rendement financier futur de 5N Plus ou de MCP Group SA. 5N Plus n'assume aucunement l'obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs pour tenir compte de nouveaux renseignements ou de tout autre événement. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

Pour de plus amples renseignements sur 5N Plus, consultez son site Web à l'adresse [www.5nplus.com](http://www.5nplus.com).

**Renseignements :**

Jacques L'Écuyer  
Président et chef de la direction  
5N Plus inc.  
514 856-0644  
[jacques.lecuyer@5nplus.com](mailto:jacques.lecuyer@5nplus.com)